

DECISION DU PRESIDENT
11 janvier 2023

DECISION MP2023-01-001 : ATTRIBUTION MARCHÉ MAINTIEN DU SYSTEME D'INFORMATION EN CONDITIONS OPÉRATIONNELLES ET EN CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Une consultation pour le maintien du système d'information (MSI) en conditions opérationnelles et de sécurité des équipements réseaux, a été lancée avec une publication sur le profil acheteur de l'agglomération le 10 novembre 2022 et au BOAMP le 11 novembre 2022.

Cette mise en concurrence des opérateurs économiques s'inscrit dans le cadre d'une procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique.

La consultation est un marché mixte de services décomposé en deux parties :

- Une partie en marché ordinaire selon des prestations fixent réalisées au DPGF.
- Une partie en accord-cadre à bons de commande avec maximum mono-attributaire selon des prestations dites « ponctuelles ou de dépannages ». Le montant minimum est de 0 €HT et le montant maximum de 35 000 €HT sur la durée du contrat fixée à 30 mois.

La date de remise des offres était fixée au 08 décembre 2022 à 12h.

3 offres ont été réceptionnées par l'agglomération.

Vu l'avis de la Commission MAPA réunie le 10 janvier 2023,

Vu la délibération n°DEL2021-03-032 du Conseil d'Agglomération en séance du 23 mars 2021, déléguant au Président pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits budgétaires sont inscrits au budget.

Considérant ces éléments, le Président décide :

- **D'attribuer le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse, qui est celle des soumissionnaires désignés ci-après :**

Lot unique	L'offre retenue est la suivante : <ul style="list-style-type: none">• Part fixe – montant au DPGF : offre de base + PSE de 47 650.00 € HT• Part variable :<ul style="list-style-type: none">- Montant minimum : 0 € HT- Montant maximum : 35 000 € HT		
SAS DATA7	Allée des 5 continents	44120	VERTOU

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Président,
Vincent LE MEAUX

